



VIGILANCE METEO JAUNE

VAGUES - SUBMERSION

Destinataires :

Services : Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Capitaineire Bayonne – CAPB - CODIS - Conseil Départemental – Conseil régional Gestion des ports- COZ – DIRM- DDSP – DDTM - DDTM DML - Gendarmerie (CORG) – Les pilotes de l'Adour – Météo France - Port de Bayonne – Port de plaisance d'Anglet - SP Bayonne

Communes : Anglet – Bayonne – Biarritz – Bidart – Ciboure – Guéthary – Hendaye – Saint-Jean de Luz – Urrugne – Villefranque – Mouguerre – Urcuit – Urt – St Pierre d'Irube – Lahonce

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 10 février 2026

Heure : 19h15

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le **mardi 10 février 2026 à 00h00**

Fin événement prévue le **mercredi 11 février 00h00 au moins**

Situation générale :

Une nouvelle perturbation atlantique traverse le golfe de Gascogne entre mardi soir et mercredi matin.

Evolution prévue :

Cette nouvelle perturbation est accompagnée de forts vents de secteur Ouest mercredi qui amplifient à nouveau l'état de la mer.

Mêmes si les coefficients de marée sont bas (coefficient de 25 pour mercredi mi-journée), les plus forts déferlements pourront venir localement submerger les zones basses du littoral déjà fragilisé des départements placés en vigilance "vagues-submersion" de niveau jaune. Le déferlement de la houle d'Ouest à Nord-Ouest peut entraîner des franchissements de paquets de mer sur les digues et zones exposées du littoral, ainsi qu'une érosion côtière.

Evolution ultérieure : avec l'arrivée d'une nouvelle onde, vent très fort de secteur Ouest prévu sur la façade atlantique jeudi. L'état de la mer s'amplifie encore plus. La vigilance "vagues-submersion" de niveau jaune sera maintenue (et plus marquée que pour mercredi) sur le littoral aquitain. En période de "mortes-eaux", il n'y a pas de signal de passage en orange.

Conséquences possibles : Soyez attentifs si vous pratiquez des activités au niveau du rivage: localement une élévation temporaire du niveau de la mer ou de fortes vagues sont susceptibles de provoquer des envahissements côtiers.

Conseils de comportement : Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation. Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC